

Séance ordinaire du conseil municipal de Kinnear's Mills, tenue à la salle municipale, ce lundi 9 août 2021 à 20 h.

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège # 1 : M. Robert Sanfaçon

Siège # 2 : M. Roger Gosselin

Siège # 3 : M. Michel Breton

Siège # 4 : M. Richard Dubois

Siège # 5 : M. James Allan

Siège # 6 : M. Carl Dubois

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Paul Vachon.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

## **2021-122 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

## **2021-123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 5 juillet 2021;
3. Adoption des comptes du mois;
4. Correspondance ;

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5. Dépôt de la lettre de démission de la coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique, Madame Stacey Pomerleau;
6. Renouvellement Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la chaudière;
7. Inscription au colloque de zone;
8. Municipalité alliée contre la violence conjugale;

### **TRANSPORT**

9. Offre de service de Pluritec pour de l'assistance technique;

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE**

10. Enseignes garage municipal;
11. Demande d'autorisation pour l'aliénation d'un lot auprès de la CPTAQ par les Investissements durables inc.;

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **DIVERS**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

12. Levée de la séance

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Robert Sanfaçon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

## 2021-124 ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2021

**ATTENDU QUE** tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dites minutes soient acceptées et signées.

## 2021-125 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	24 647,43
C0008586	Patrick Marcoux (FRR 8 chaises adirondak)	1 200,00
C0008587	MRC des Appalaches Q-parts 2021	34 093,00
C0008588	Visa Desjardins	23,00
C0008589	Soudure Jocelyn Nadeau (Encrage FRR)	702,64
C0008590	Plomberie LAC as inc. (LOL école anglaise)	2 225,36
C0008591	Municipalité St-Jacques-de-Leeds (incendie)	14 493,50
C0008592	Imprimerie Gingras et Fils	172,46
C0008593	Évimbec Ltée	168,87
C0008594	Ferme Mi-Linda Senc. (Chargeur sur roues)	332,27
C0008595	A. Landry Paysagiste & Fils (FRR sentier)	413,92
C0008596	Formation Urgence Vie (Monitrices)	116,01
C0008597	David Hogan (allocation bottes)	250,00
C0008598	Centre Jardin Jean-François Vachon	97,67
C0008599	Xerox Canada Ltée	235,28
C0008600	Martin Dagnault (50% camping)	65,00
C0008601	Anne Roy (50% camping)	30,00
C0008602	Petite Caisse	174,75
C0008605	Transport Adrien Roy & Filles (Calcium)	20 422,91
C0008606	La Prûche Libre (Yves Lambert)	3 161,81
C0008607	Hydro Québec	65,28
C0008608	Agence du revenu du Canada DAS	2 836,38
C0008609	Ministère du revenu DAS	7 445,97
C0008610	Scierie du Canton (FRR sentier fleuri)	551,87
C0008611	Location d'outils Thetford (Sableuse)	8 436,90
C0008612	A. Landry Paysagiste & Fils (FRR sentier fl)	620,88
C0008613	Caisse Desjardins région de Thetford	451,20
C0008614	Paquet et Fils	501,54
C0008615	Paquet et Blais notaires inc.	1 160,29
C0008616	Sylvain Lemay (débroussaillage)	689,85
C0008617	Englobe Corp.	3 106,85
C0008618	Bell Mobilité inc.	102,25
C0008619	Les Transports B.G. Senc (FRR. sentier fleu)	773,92
P2100049	Service Sanitaires Denis Fortier	3 014,54
P2100050	Le Centre de l'aspirateur TM Enr.	130,12
P2100051	9039-4255 Québec inc. Beucesansfil	68,93

P2100052	Rona Inc.	343,78
P2100053	Coopérative d'informatique	413,22
P2100054	Vivaco groupe coopératif	104,57
P2100055	CANAC (sentier fleuri)	127,66
P2100056	E.M.P. Inc. (Voirie)	6 215,83
P2100057	Bernier Beaudry Inc. (cours municipal)	80,14
P2100058	Lafontaine Inc.	992,80
P2100059	Alarme et Communication R.L. Inc.	103,48
P2100060	Mégaburo	474,08
P2100061	Vivaco groupe coopératif	416,60
P2100062	CANAC (FRR sentier fleuri)	55,16
L2100013	Hydro Québec	396,71
L2100014	Bell Canada	439,93
	TOTAL	143 146.61

## **CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MADAME STACEY POMERLEAU**

La directrice générale, Madame Claudette Perreault, dépose la lettre de démission de Madame Stacey Pomerleau comme coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique.

### **2021-126 RENOUELEMENT AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LA CHAUDIÈRE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la contribution au montant de 25 \$ pour être membre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la saison 2021-2022.

### **2021-127 INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de Zone, le 16 septembre prochain au Club de Golf Lotbinière à St-Gilles. Les frais d'inscription de 40 \$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

### **2021-128 MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Déclaration présentée au conseil municipal de Kinnear's Mills  
Par le maire, Monsieur Paul Vachon  
Le 9 août 2021

Proclamation de la municipalité de Kinnear's Mills à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

**ATTENDU** que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**ATTENDU** que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

**ATTENDU** que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**ATTENDU** qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**ATTENDU** que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**ATTENDU** que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**ATTENDU** que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par M. Michel Breton et appuyé par M. Carl Dubois et résolu de proclamer la municipalité de Kinnear's Mills municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée

## **TRANSPORT**

**2021-129**

### **OFFRE DE SERVICE DE PLURITEC POUR DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE**

**ATTENDU** que la municipalité de Kinnear's Mills demande de l'assistance technique relativement aux non-conformités dénotées par le Laboratoire Englobe pour les travaux de rechargement du 3<sup>e</sup> Rang;

**ATTENDU** que la municipalité a confié le mandat à Pluritec pour la préparation des plans et devis dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023 de par sa résolution # 2020-122 adoptée le 11 août 2020;

Il est proposé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le contrat en y ajoutant une banque de 20 heures X 100\$/h : 2 000 \$ (taxes applicables) sur base horaire. L'assistance technique se fera sur demande de la Municipalité seulement.

## **AMÉNAGEMENT, URBANISME & ZONAGE**

**2021-130**

### **ENSEIGNES GARAGE MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** le 9 juillet 2021 la municipalité a reçu de Imprimerie Gingras les prix suivants pour la fabrication de deux enseignes pour le garage municipal :

Format 8 X 16 pieds, en 4 morceaux de 8 X 4 pieds  
Impression recto couleur + laminage protecteur UV  
Alupanel 1/8 : 1 160 \$ plus taxes  
Alupanel ¼ : 1 260 \$ plus taxes

Pour l'entrée coin des Fondateurs :  
Format 4 X 8 pieds  
Alupanel 1/8 : 300 \$  
Alupanel ¼ : 325 \$

Proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills accepte le prix de 325 \$ plus taxes de Imprimerie Gingras pour l'enseigne 4 X 8 pieds en Alupanel de ¼ po.

**2021-131**

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION D'UN LOT AUPRÈS DE LA CPTAQ PAR LES INVESTISSEMENTS DURABLES INC.**

**ATTENDU QUE** LES INVESTISSEMENTS DURABLES INC désire présenter une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin que soit autorisé le lotissement au moyen d'un acte d'aliénation du lot 4 913 366 et du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Kinnear's Mills, et totalisant environ 19.27 hectares en superficie;

**ATTENDU QUE** la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi;

**ATTENDU QUE** le lot 4 913 366 concerné par la demande est la propriété de M. Rémi Morin (Les Investissements durables inc.);

**ATTENDU QUE** l'autorisation recherchée ne nuira en aucun point aux activités agricoles environnantes des lots avoisinants;

**ATTENDU QUE** l'autorisation qui peut être accordée n'entraîne aucune conséquence durable sur les possibilités d'utilisation et le développement d'activités agricoles des lots avoisinants;

**ATTENDU QUE** le lot et la partie de lot visé par la demande ne met pas en cause l'homogénéité des terres dans le secteur;

**ATTENDU QUE** cette demande est conforme à la réglementation municipale existante et au schéma d'aménagement de la MRC Les Appalaches;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Dubois et appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills transmette à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis positif en regard à cette demande d'utilisation agricole visant le lot 4 913 366 ayant une superficie d'environ 19.27 hectares;

**QUE** la municipalité de Kinnear's Mills confirme, et elle le confirme par les présentes, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande est conforme à sa réglementation en vigueur et au schéma d'aménagement de la MRC des Appalaches.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

**DIVERS**

**2021-132 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 47.

\_\_\_\_\_  
Paul Vachon, maire

\_\_\_\_\_  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

Je, Paul Vachon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.